

DEPARTEMENT

Charente-
MaritimeSéance du 15 avril 2024**NOMBRE DE
MEMBRES**Afférents au Conseil
Municipal

19

en exercice

19

Nombre de
présents

13

Nombre de votants
15Date de la
convocation
03 avril 2024

L'an deux mille vingt- quatre, le quinze avril à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle Jean Mercier, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents : Monsieur BROUHARD Patrice, Maire - Madame ORTEGA Béatrice, Première Adjointe - Monsieur DELAGE Stéphane, Deuxième Adjoint - Monsieur REY Michel, Troisième Adjoint, Monsieur KECHIDI Farid, Quatrième Adjoint- Madame GOMEZ Mauricette, Conseillère déléguée-Madame PREVOST Béatrice, Conseillère déléguée-Madame JOUANNET Ghislaine, Conseillère déléguée -Madame DUBUC Nicole - Madame BIGOT Marie- Pierre - - Monsieur DEBRIE Didier - Monsieur LATREUILLE Alain- Madame BERUSSEAU Evelyne

Excusés : Madame STRADY Emmanuelle (a donné pouvoir à Monsieur LATREUILLE Alain) ; Monsieur BONDOUX Guillaume (a donné pouvoir à Madame ORTEGA Béatrice)

Absents : Monsieur VICI Laurent -Madame Christine CHAPRON - Monsieur CHAGNOLEAU Joël – Madame SICARD Alix

A été nommé secrétaire de séance : Madame ORTEGA Béatrice

2024 04 19 – Budget principal – Budget principal – affectation des résultats 2023

Vu la commission des finances en date du 26 mars 2024,

Monsieur le Maire expose que conformément à l'article L.2311-5 du CGCT, les résultats sont affectés par le conseil municipal après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte administratif

Après avoir approuvé le compte administratif 2023, lequel est synthétisé comme suit

Section de fonctionnement

Fonctionnement dépenses **1 613 270.74**

Fonctionnement recettes **1 918 451.24**

Recettes de l'exercice 305 180.50

Excédent reporté n-1 880 742.29

Soit résultat excédentaire en fonctionnement: + 1 185 922.79

Section d'investissement

Investissement dépenses **1 078 091.10**

Dépenses de l'exercice 1 078 091.10

Investissement recettes **723 828.20**

Recettes de l'exercice 688 649.21

Excédent reporté n-1 35 178.99

Soit résultat déficitaire en investissement : - 354 262.90

Restes à réaliser dépenses : **178 665.99**

Restes à réaliser recettes : **357 461.66**

Soit résultat excédentaire en RAR : **+ 160 955.01**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal la reprise définitive des résultats 2023 suivante au budget principal 2024 :

Excédent de fonctionnement reporté en recette de fonctionnement (002) : **1 185 922.79**

Déficit d'investissement reporté en dépense d'investissement (001) : **- 354 262.90**

AR Prefecture

017-211701859-20240415-2024_04_19-DE
Reçu le 18/04/2024

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

- **décide de l'affectation des résultats 2023 au budget primitif 2024 comme suit :**
 - **Excédent de fonctionnement reporté en recette de fonctionnement (002) : 1 024 967.78**
 - **Déficit d'investissement reporté en dépense d'investissement (001) : 354 262.90**
 - **Couverture du besoin de financement en recette d'investissement (1068) : 160 955.01**

Fait et délibéré à LE GUA, les jours, mois et ans susdits

Ont signé au registre les membres présents,

Pour extrait conforme, Affichée le

Le GUA, le 15 avril 2024,

Le Maire, Patrice BROUHARD

